

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ROSPORDEN - (1)

Numéro SIRET : 21290241500208

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE ROSPORDEN

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE ROSPORDEN

ANNEE 2019

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.41	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.49	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.60	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.72	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.73	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.75	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.76	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.77	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.79	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.80	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.81	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.82	A4 - Etat des provisions	X	
p.83	A5 - Etalement des provisions	X	
p.84	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.85	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.86	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.87	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.88	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.89	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.94	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.95	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.96	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.97	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.98	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.99	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.100	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.101	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.102	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.103	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.104	C1 - Etat du personnel	X	
p.106	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.107	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.108	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.109	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.110	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.111	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
	D2 - Arrêté et signatures		X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE 29241	ROSPORDEN - (1) COMMUNE DE ROSPORDEN	BP 2019
---------------------	---	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	7 748
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	169
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
6 890 413,00	7 376 375,00	870,33	987,21

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	800,51	0,00
2	Produit des impositions directes/population	445,28	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	937,32	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	591,94	0,00
5	Encours de dette/population	757,20	0,00
6	DGF/population	129,71	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	62,23%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	93,67%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	63,15%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	80,78%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES

I

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 362 387,00	7 362 387,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		7 362 387,00	7 362 387,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	5 187 320,00	5 187 320,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		5 187 320,00	5 187 320,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		12 549 707,00	12 549 707,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 542 050,00	0,00	1 550 987,00	1 550 987,00	1 550 987,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 888 000,00	0,00	3 860 000,00	3 860 000,00	3 860 000,00
014	Atténuations de produits	44 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	788 955,00	0,00	649 400,00	649 400,00	649 400,00
Total des dépenses de gestion courante		6 263 005,00	0,00	6 105 387,00	6 105 387,00	6 105 387,00
66	Charges financières	197 000,00	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 467 005,00	0,00	6 302 387,00	6 302 387,00	6 302 387,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	630 564,00		630 000,00	630 000,00	630 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	420 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 050 564,00		1 060 000,00	1 060 000,00	1 060 000,00
TOTAL		7 517 569,00	0,00	7 362 387,00	7 362 387,00	7 362 387,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 362 387,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	70 000,00	0,00	56 000,00	56 000,00	56 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	371 400,00	0,00	316 100,00	316 100,00	316 100,00
73	Impôts et taxes	5 299 700,00	0,00	5 210 900,00	5 210 900,00	5 210 900,00
74	Dotations, subventions et participations	1 394 286,00	0,00	1 390 207,00	1 390 207,00	1 390 207,00
75	Autres produits de gestion courante	276 500,00	0,00	284 150,00	284 150,00	284 150,00
Total des recettes de gestion courante		7 411 886,00	0,00	7 257 357,00	7 257 357,00	7 257 357,00
76	Produits financiers	30,00	0,00	30,00	30,00	30,00
77	Produits exceptionnels	10 558,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 422 474,00	0,00	7 262 387,00	7 262 387,00	7 262 387,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	95 095,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		95 095,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL		7 517 569,00	0,00	7 362 387,00	7 362 387,00	7 362 387,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 362 387,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

960 000,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	104 871,21	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
204	Subventions d'équipement versées	212 250,00	0,00	213 860,00	213 860,00	213 860,00
21	Immobilisations corporelles	89 360,92	0,00	131 909,00	131 909,00	131 909,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	360 325,12	0,00	100 500,00	100 500,00	100 500,00
	Total des opérations d'équipement	2 365 650,75	0,00	4 012 051,00	4 012 051,00	4 012 051,00
	Total des dépenses d'équipement	3 132 458,00	0,00	4 486 320,00	4 486 320,00	4 486 320,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	640 800,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	640 800,00	0,00	600 000,00	600 000,00	600 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	3 437,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 776 695,00	0,00	5 086 320,00	5 086 320,00	5 086 320,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	95 095,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	95 095,00		101 000,00	101 000,00	101 000,00
	TOTAL	3 871 790,00	0,00	5 187 320,00	5 187 320,00	5 187 320,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 187 320,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 057 000,00	0,00	2 326 090,00	2 326 090,00	2 326 090,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	408 064,00	0,00	1 621 365,00	1 621 365,00	1 621 365,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 465 064,00	0,00	3 947 455,00	3 947 455,00	3 947 455,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	225 000,00	0,00	178 365,00	178 365,00	178 365,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	500,00	500,00	500,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	127 725,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	352 725,00	0,00	178 865,00	178 865,00	178 865,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	3 437,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 821 226,00	0,00	4 126 320,00	4 126 320,00	4 126 320,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	630 564,00		630 000,00	630 000,00	630 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	420 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			1 000,00	1 000,00	1 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 050 564,00		1 061 000,00	1 061 000,00	1 061 000,00
	TOTAL	3 871 790,00	0,00	5 187 320,00	5 187 320,00	5 187 320,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 187 320,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	960 000,00
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 550 987,00		1 550 987,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 860 000,00		3 860 000,00
014	Atténuations de produits	45 000,00		45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	649 400,00		649 400,00
66	Charges financières	180 000,00	0,00	180 000,00
67	Charges exceptionnelles	7 000,00	0,00	7 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	430 000,00	430 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00		10 000,00
023	Virement à la section d'investissement		630 000,00	630 000,00
	Dépenses de fonctionnement - Total	6 302 387,00	1 060 000,00	7 362 387,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

7 362 387,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	600 000,00	0,00	600 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 012 051,00		4 012 051,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	28 000,00	0,00	28 000,00
204	Subventions d'équipements versés	213 860,00	1 000,00	214 860,00
21	Immobilisations corporelles (6)	131 909,00	0,00	131 909,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	100 500,00	100 000,00	200 500,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	5 086 320,00	101 000,00	5 187 320,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 187 320,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	56 000,00		56 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	316 100,00		316 100,00
72	<i>Travaux en régie</i>		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	5 210 900,00		5 210 900,00
74	Dotations, subventions et participations	1 390 207,00		1 390 207,00
75	Autres produits de gestion courante	284 150,00	0,00	284 150,00
76	Produits financiers	30,00	0,00	30,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	5 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	7 262 387,00	100 000,00	7 362 387,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 362 387,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	178 365,00	0,00	178 365,00
13	Subventions d'investissement	2 326 090,00	1 000,00	2 327 090,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	1 621 865,00	0,00	1 621 865,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		430 000,00	430 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		630 000,00	630 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	4 126 320,00	1 061 000,00	5 187 320,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 187 320,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 542 050,00	1 550 987,00	1 550 987,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	90 000,00	90 000,00
60612	Énergie - Électricité	260 000,00	310 707,00	310 707,00
60621	Combustibles	18 000,00	16 000,00	16 000,00
60622	Carburants	28 000,00	35 000,00	35 000,00
60623	Alimentation	190 000,00	160 000,00	160 000,00
60624	Produits de traitement	9 000,00	9 000,00	9 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	850,00	850,00
60631	Fournitures d'entretien	90 000,00	90 000,00	90 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	65 000,00	66 000,00	66 000,00
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	20 000,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	13 500,00	13 500,00	13 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6067	Fournitures scolaires	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	800,00	800,00
611	Contrats de prestations de services	3 000,00	14 000,00	14 000,00
6132	Locations immobilières	14 500,00	17 000,00	17 000,00
6135	Locations mobilières	50 000,00	20 000,00	20 000,00
61521	Terrains	40 000,00	21 000,00	21 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	52 000,00	70 000,00	70 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	10 000,00	5 000,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	130 000,00	85 000,00	85 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	21 000,00	18 000,00	18 000,00
61551	Matériel roulant	37 000,00	40 000,00	40 000,00
61558	Autres biens mobiliers	28 000,00	23 000,00	23 000,00
6156	Maintenance	27 000,00	25 000,00	25 000,00
6161	Assurance multirisques	35 000,00	36 000,00	36 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	200,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	60 000,00	58 000,00	58 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6226	Honoraires	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	2 700,00	2 700,00
6228	Divers	2 000,00	200,00	200,00
6231	Annonces et insertions	2 400,00	1 500,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	32 000,00	32 500,00	32 500,00
6236	Catalogues et imprimés	8 000,00	7 000,00	7 000,00
6238	Divers	650,00	350,00	350,00
6247	Transports collectifs	75 000,00	70 000,00	70 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	2 500,00	7 000,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	18 000,00	18 000,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	50 000,00	45 880,00	45 880,00
627	Services bancaires et assimilés	200,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	11 500,00	11 000,00	11 000,00
63512	Taxes foncières	38 000,00	41 000,00	41 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	300,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	1 500,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)		600,00	600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 888 000,00	3 860 000,00	3 860 000,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	30 000,00	30 000,00
6331	Versement de transport	15 000,00	21 000,00	21 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 000,00	11 000,00	11 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	45 000,00	43 000,00	43 000,00
64111	Rémunération principale	1 850 000,00	1 760 000,00	1 760 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	40 000,00	45 000,00	45 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64118	Autres indemnités	265 000,00	255 000,00	255 000,00
64131	Rémunérations	430 000,00	500 000,00	500 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	435 000,00	410 000,00	410 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	580 000,00	575 000,00	575 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	29 000,00	24 000,00	24 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	125 000,00	138 000,00	138 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		4 000,00	4 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	29 000,00	30 000,00	30 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	13 000,00	14 000,00	14 000,00
014	Atténuations de produits	44 000,00	45 000,00	45 000,00
7391171	Dégrèv.taxe foncière / propriétés non bâties jeunes agricult	2 000,00	0,00	0,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	42 000,00	45 000,00	45 000,00
65	Autres charges de gestion courante	788 955,00	649 400,00	649 400,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .		12 000,00	12 000,00
6531	Indemnités	130 000,00	130 000,00	130 000,00
6532	Frais de mission	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	5 400,00	5 400,00	5 400,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6535	Formation	2 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6553	Service d'incendie	165 155,00	0,00	0,00
65541	Contributions au fonds de compensation des charges territ	18 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	1 500,00	45 000,00	45 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	74 000,00	70 000,00	70 000,00
657361	Caisse des Ecoles	42 000,00	42 000,00	42 000,00
657362	CCAS	100 000,00	80 000,00	80 000,00
65738	Autres organismes publics	66 900,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	160 000,00	240 000,00	240 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		6 263 005,00	6 105 387,00	6 105 387,00
66	Charges financières (b)	197 000,00	180 000,00	180 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	197 000,00	180 000,00	180 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	7 000,00	7 000,00
6712	Amendes fiscales et pénales	1 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 000,00	7 000,00	7 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	2 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		6 467 005,00	6 302 387,00	6 302 387,00
023	Virement à la section d'investissement	630 564,00	630 000,00	630 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	420 000,00	430 000,00	430 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelle:	420 000,00	430 000,00	430 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 050 564,00	1 060 000,00	1 060 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 050 564,00	1 060 000,00	1 060 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 517 569,00	7 362 387,00	7 362 387,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

	+
RESTES A REALISER 2018 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 362 387,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	70 000,00	56 000,00	56 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	25 000,00	11 000,00	11 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	45 000,00	45 000,00	45 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	371 400,00	316 100,00	316 100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	7 000,00	4 000,00	4 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	17 000,00	17 000,00	17 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		400,00	400,00
70631	A caractère sportif	300,00	200,00	200,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseig	332 000,00	275 000,00	275 000,00
70688	Autres prestations de services	11 000,00	15 000,00	15 000,00
70878	par d'autres redevables	4 100,00	4 500,00	4 500,00
73	Impôts et taxes	5 299 700,00	5 210 900,00	5 210 900,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 410 000,00	3 450 000,00	3 450 000,00
73211	Attribution de compensation	1 650 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
7336	Droits de place	7 500,00	4 300,00	4 300,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	71 000,00	75 000,00	75 000,00
7362	Taxes de séjour	1 200,00	1 600,00	1 600,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	160 000,00	180 000,00	180 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 394 286,00	1 390 207,00	1 390 207,00
7411	Dotation forfaitaire	580 000,00	485 000,00	485 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	320 000,00	415 000,00	415 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	78 000,00	105 000,00	105 000,00
744	FCTVA		15 207,00	15 207,00
74718	Autres	39 000,00	0,00	0,00
74741	Communes membres du GFP	40 000,00	35 000,00	35 000,00
74748	Autres communes	400,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	146 000,00	150 000,00	150 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	4 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	23 925,00	21 000,00	21 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	162 961,00	164 000,00	164 000,00
75	Autres produits de gestion courante	276 500,00	284 150,00	284 150,00
752	Revenus des immeubles	275 000,00	273 000,00	273 000,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique		150,00	150,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	1 500,00	11 000,00	11 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		7 411 886,00	7 257 357,00	7 257 357,00
76	Produits financiers (b)	30,00	30,00	30,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à échéz	30,00	30,00	30,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 558,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	375,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 183,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		7 422 474,00	7 262 387,00	7 262 387,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	95 095,00	100 000,00	100 000,00
721	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	95 000,00	100 000,00	100 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	95,00	0,00	0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		95 095,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		7 517 569,00	7 362 387,00	7 362 387,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

+		
RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00	
+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00	
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 362 387,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	104 871,21	28 000,00	28 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	18 000,00	18 000,00	18 000,00
2031	Frais d'études	68 871,21	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions et droits similaires	18 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	212 250,00	213 860,00	213 860,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	160 000,00	195 000,00	195 000,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	16 250,00	16 250,00	16 250,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	36 000,00	2 610,00	2 610,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	89 360,92	131 909,00	131 909,00
2111	Terrains nus		18 390,00	18 390,00
2116	Cimetières	4 000,00	5 000,00	5 000,00
2138	Autres constructions	1 500,00	0,00	0,00
2168	Autres collections et oeuvres d'art	1 000,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport		18 500,00	18 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2184	Mobilier	6 050,00	850,00	850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	51 810,92	64 169,00	64 169,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	360 325,12	100 500,00	100 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	108 200,00	85 500,00	85 500,00
2313	Constructions	50 000,00	15 000,00	15 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	202 125,12	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 077 (5)	179 500,00	360 000,00	360 000,00
	Opération d'équipement n° 080 (5)	15 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 083 (5)	15 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 10 (5)	130 000,00	102 000,00	102 000,00
	Opération d'équipement n° 19 (5)	12 500,00	12 250,00	12 250,00
	Opération d'équipement n° 20 (5)	30 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 22 (5)	82 870,00	88 520,00	88 520,00
	Opération d'équipement n° 30 (5)	45 500,00	84 400,00	84 400,00
	Opération d'équipement n° 31 (5)		2 600,00	2 600,00
	Opération d'équipement n° 32 (5)		2 300,00	2 300,00
	Opération d'équipement n° 40 (5)	105 500,00	318 800,00	318 800,00
	Opération d'équipement n° 41 (5)	3 500,00	10 500,00	10 500,00
	Opération d'équipement n° 42 (5)	2 500,00	18 000,00	18 000,00
	Opération d'équipement n° 43 (5)	288 500,00	408 000,00	408 000,00
	Opération d'équipement n° 44 (5)	2 500,00	10 000,00	10 000,00
	Opération d'équipement n° 45 (5)		46 200,00	46 200,00
	Opération d'équipement n° 46 (5)	7 000,00	46 200,00	46 200,00
	Opération d'équipement n° 71 (5)	445 200,00	1 090 050,00	1 090 050,00
	Opération d'équipement n° 72 (5)	20 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 76 (5)	785 780,75	1 287 231,00	1 287 231,00
	Opération d'équipement n° 78 (5)	10 300,00	5 000,00	5 000,00
	Opération d'équipement n° 79 (5)	63 000,00	20 000,00	20 000,00
	Opération d'équipement n° 81 (5)	21 500,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 84 (5)	80 000,00	100 000,00	100 000,00
	Opération d'équipement n° 85 (5)	20 000,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 132 458,00	4 486 320,00	4 486 320,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	640 800,00	600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	640 800,00	600 000,00	600 000,00
Total des dépenses financières		640 800,00	600 000,00	600 000,00
458105	Opé. pour compte de tiers n° 05 (6)	3 437,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		3 437,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		3 776 695,00	5 086 320,00	5 086 320,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	95 095,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	95,00	0,00	0,00
13918	Autres	95,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	95 000,00	100 000,00	100 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains		100 000,00	100 000,00
2313	Constructions	95 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		1 000,00	1 000,00
204411	Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et études		1 000,00	1 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		95 095,00	101 000,00	101 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 871 790,00	5 187 320,00	5 187 320,00

+

RESTES A REALISER 2018 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 187 320,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 057 000,00	2 326 090,00	2 326 090,00
1318	Autres	800 000,00	850 000,00	850 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	175 000,00	320 000,00	320 000,00
1322	Régions	100 000,00	9 000,00	9 000,00
1323	Départements	210 000,00	492 767,00	492 767,00
13251	GFP de rattachement	480 000,00	465 323,00	465 323,00
1328	Autres	80 000,00	0,00	0,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	205 000,00	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		182 500,00	182 500,00
1342	Amendes de police	7 000,00	6 500,00	6 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	408 064,00	1 621 365,00	1 621 365,00
1641	Emprunts en euros	408 064,00	1 621 365,00	1 621 365,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 465 064,00	3 947 455,00	3 947 455,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	225 000,00	178 365,00	178 365,00
10222	F.C.T.V.A.	190 000,00	147 365,00	147 365,00
10226	Taxe d'aménagement	35 000,00	31 000,00	31 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		500,00	500,00
024	Produits de cessions	127 725,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		352 725,00	178 865,00	178 865,00
458201	Opé. pour compte de tiers n° 01 (5)	189,04	0,00	0,00
458202	Opé. pour compte de tiers n° 02 (5)	412,44	0,00	0,00
458203	Opé. pour compte de tiers n° 03 (5)	524,14	0,00	0,00
458204	Opé. pour compte de tiers n° 04 (5)	592,88	0,00	0,00
458206	Opé. pour compte de tiers n° 06 (5)	1 718,50	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		3 437,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 821 226,00	4 126 320,00	4 126 320,00
021	Virement de la section de fonctionnement	630 564,00	630 000,00	630 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	420 000,00	430 000,00	430 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad	16 000,00	12 000,00	12 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	72 000,00	80 000,00	80 000,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	14 000,00	14 000,00	14 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	1 500,00	1 300,00	1 300,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	63 000,00	65 500,00	65 500,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	2 000,00	1 800,00	1 800,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	1 000,00	700,00	700,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	40 000,00	40 000,00	40 000,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	9 300,00	9 500,00	9 500,00
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	15 000,00	14 500,00	14 500,00
28051	Concessions et droits similaires	19 000,00	17 500,00	17 500,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	200,00	200,00	200,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 500,00	1 450,00	1 450,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	19 500,00	26 000,00	26 000,00
28182	Matériel de transport	26 000,00	27 000,00	27 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	33 000,00	32 500,00	32 500,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
28184	Mobilier	17 000,00	16 500,00	16 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	70 000,00	69 550,00	69 550,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 050 564,00	1 060 000,00	1 060 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)		1 000,00	1 000,00
1322	Régions		1 000,00	1 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 050 564,00	1 061 000,00	1 061 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 871 790,00	5 187 320,00	5 187 320,00

+

RESTES A REALISER 2018 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 187 320,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 077

LIBELLE : STADE DE LA BOISSIERE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		56 242,91	^a 0,00	360 000,00	^b 360 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	1 720,80	0,00	8 731,00	8 731,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 720,80	0,00	8 731,00	8 731,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	54 522,11	0,00	351 269,00	351 269,00	
2312	Agencements et aménagements de terrain	44 022,30	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	10 499,81	0,00	351 269,00	351 269,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-360 000,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 10
LIBELLE : EGLISE DE ROSPORDEN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		66 911,15	^a 0,00	102 000,00	^b 102 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	66 911,15	0,00	102 000,00	102 000,00	
2313	Constructions	66 911,15	0,00	102 000,00	102 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-102 000,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 19

LIBELLE : NOUVELLE MAIRIE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		95 364,74	^a 0,00	12 250,00	^b 12 250,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	29 034,19	0,00	0,00	0,00	
2051	Concessions et droits similaires	29 034,19	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	65 072,35	0,00	12 250,00	12 250,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	52 894,83	0,00	5 200,00	5 200,00	
2184	Mobilier	9 301,17	0,00	7 050,00	7 050,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 876,35	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	1 258,20	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	1 258,20	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-12 250,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 20
LIBELLE : MAIRIE DE ROSPORDEN

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		8 468,00	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	8 468,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	8 468,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 21

LIBELLE : MAIRIE DE KERNEVEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		45 733,26	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	7 764,06	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 750,65	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 853,41	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 160,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	37 969,20	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	37 969,20	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 22

LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		234 438,04	^a 0,00	88 520,00	^b 88 520,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	3 000,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	200 424,08	0,00	88 520,00	88 520,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	113 717,42	0,00	23 920,00	23 920,00	
2182	Matériel de transport	72 108,15	0,00	63 700,00	63 700,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 701,01	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	1 081,89	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	7 815,61	0,00	900,00	900,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	31 013,96	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	31 013,96	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-88 520,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 30

LIBELLE : CENTRE CULTUREL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		91 121,48	^a 0,00	84 400,00	^b 84 400,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	54 902,66	0,00	47 900,00	47 900,00	
2182	Matériel de transport	21 648,01	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 381,28	0,00	2 800,00	2 800,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	31 873,37	0,00	45 100,00	45 100,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	36 218,82	0,00	36 500,00	36 500,00	
2312	Agencements et aménagements de terrain	10 320,80	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	25 898,02	0,00	36 500,00	36 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-84 400,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 31

LIBELLE : BIBLIOTHEQUE

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		36 257,15	^a 0,00	2 600,00	^b 2 600,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	5 091,63	0,00	2 600,00	2 600,00	
2184	Mobilier	4 231,97	0,00	2 600,00	2 600,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	859,66	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	31 165,52	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	31 165,52	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-2 600,00
---	--	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 32
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE DE KERNEVEL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		4 678,92	^a 0,00	2 300,00	^b 2 300,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	2 113,50	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 113,50	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 565,42	0,00	2 300,00	2 300,00	
2313	Constructions	2 565,42	0,00	2 300,00	2 300,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-2 300,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 40
LIBELLE : ECOLE PRIMAIRE ALSACE LORRAINE
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		539 759,17	^a 0,00	318 800,00	^b 318 800,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	1 200,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	1 200,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	34 256,46	0,00	2 500,00	2 500,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de	283,07	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 682,33	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	750,72	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	9 540,34	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	504 302,71	0,00	316 300,00	316 300,00	
2312	Agencements et aménagements de terrai	7 305,60	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	496 997,11	0,00	316 300,00	316 300,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		-318 800,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 41
LIBELLE : ECOLE PRIMAIRE DE KERNEVEL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		51 117,83	^a 0,00	10 500,00	^b 10 500,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 003,39	0,00	2 500,00	2 500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 885,78	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	4 547,69	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	4 569,92	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	36 114,44	0,00	8 000,00	8 000,00	
2313	Constructions	36 114,44	0,00	8 000,00	8 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-10 500,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 42
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE RENAN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		16 475,72	^a 0,00	18 000,00	^b 18 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	11 064,07	0,00	2 500,00	2 500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 348,72	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	2 853,30	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	5 862,05	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 411,65	0,00	15 500,00	15 500,00	
2313	Constructions	5 411,65	0,00	15 500,00	15 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
1328	Autres		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-18 000,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 43
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE PARC AN BREACH
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		335 509,64	^a 0,00	408 000,00	^b 408 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 659,58	0,00	2 500,00	2 500,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	3 875,82	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	5 501,16	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 282,60	0,00	2 500,00	2 500,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	319 850,06	0,00	405 500,00	405 500,00	
2313	Constructions	319 850,06	0,00	405 500,00	405 500,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-408 000,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 44
LIBELLE : ECOLE MATERNELLE DE KERNEVEL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		15 452,11	^a 0,00	10 000,00	^b 10 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	9 589,16	0,00	4 100,00	4 100,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 084,15	0,00	0,00	0,00	
2184	Mobilier	724,04	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 780,97	0,00	4 100,00	4 100,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	5 862,95	0,00	5 900,00	5 900,00	
2313	Constructions	5 862,95	0,00	5 900,00	5 900,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-10 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 45
LIBELLE : CANTINE DE ROSPORDEN
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		19 274,86	^a 0,00	46 200,00	^b 46 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	11 918,20	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	11 918,20	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	7 356,66	0,00	46 200,00	46 200,00	
2313	Constructions	7 356,66	0,00	46 200,00	46 200,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-46 200,00
---	--	------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 46
LIBELLE : CANTINE DE KERNEVEL

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		16 598,50	^a 0,00	46 200,00	^b 46 200,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	16 598,50	0,00	46 200,00	46 200,00	
2313	Constructions	16 598,50	0,00	46 200,00	46 200,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-46 200,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 71
LIBELLE : RUES ET ROUTES DIVERSES
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 528 531,40	^a 0,00	1 090 050,00	^b 1 090 050,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	2 520,00	0,00	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 520,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	72 452,79	0,00	40 050,00	40 050,00	
2152	Installations de voirie	65 438,79	0,00	40 050,00	40 050,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	3 858,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	3 156,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 453 558,61	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	
2315	Installations, matériel et outillage technique	2 445 042,87	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	
238	Avances et acomptes versés sur commandes	8 515,74	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		-1 090 050,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 75
LIBELLE : SALLE DE PING PONG DE KERNEVEL
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		2 234,81	^a 0,00	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	2 234,81	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	2 234,81	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		0,00
---	--	------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 76

LIBELLE : SALLE OMNISPORT

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		132 904,76	^a 0,00	1 287 231,00	^b 1 287 231,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	27 122,19	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	27 122,19	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	105 782,57	0,00	1 287 231,00	1 287 231,00	
2313	Constructions	105 782,57	0,00	1 287 231,00	1 287 231,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires rura		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-1 287 231,00
---	--	---------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 78

LIBELLE : Stade du Minez

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		9 140,95	^a 0,00	5 000,00	^b 5 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	9 140,95	0,00	5 000,00	5 000,00	
2312	Agencements et aménagements de terrain	3 896,00	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	5 244,95	0,00	5 000,00	5 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-5 000,00
---	--	-----------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 79

LIBELLE : TENNIS

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		301 241,86	^a 0,00	20 000,00	^b 20 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	2 900,00	2 900,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	4 539,50	0,00	0,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 304,00	0,00	0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	2 235,50	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	296 702,36	0,00	17 100,00	17 100,00	
2313	Constructions	296 702,36	0,00	17 100,00	17 100,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	0,00	^d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-20 000,00
---	--	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 84

LIBELLE : EHPAD

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2019	Restes à réaliser 2018 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		14 540,83	^a 0,00	100 000,00	^b 100 000,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	14 540,83	0,00	100 000,00	100 000,00	
2313	Constructions	14 540,83	0,00	100 000,00	100 000,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2018 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-100 000,00
---	--	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	IV										TOTAL	
	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	600 000,00	53 810,00	18 500,00	890 200,00	191 300,00	1 688 281,00	115 000,00	1 200,00	0,00	1 440 894,00	58 745,00	5 057 930,00
Equipements municipaux (2)		53 810,00	18 500,00	890 200,00	191 300,00	1 688 281,00	115 000,00	1 200,00	0,00	1 243 284,00	42 495,00	4 244 070,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 610,00	16 250,00	213 860,00
Opérations financières	600 000,00											600 000,00
Dépenses d'ordre	100 000,00											100 000,00
Total dépenses de l'exercice	728 390,00	53 810,00	18 500,00	890 200,00	191 300,00	1 688 281,00	115 000,00	1 200,00	0,00	1 441 894,00	58 745,00	5 187 320,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	728 390,00	53 810,00	18 500,00	890 200,00	191 300,00	1 688 281,00	115 000,00	1 200,00	0,00	1 441 894,00	58 745,00	5 187 320,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 182 750,00	670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	5 187 320,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	5 182 750,00	670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	5 187 320,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 404 190,00	1 535 000,00	53 740,00	1 617 105,00	444 910,00	767 910,00	166 420,00	378 070,00	2 000,00	888 507,00	104 535,00	7 362 387,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 404 190,00	1 535 000,00	53 740,00	1 617 105,00	444 910,00	767 910,00	166 420,00	378 070,00	2 000,00	888 507,00	104 535,00	7 362 387,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	6 522 987,00	74 000,00	43 545,00	240 000,00	7 400,00	225 455,00	171 000,00	33 000,00	0,00	12 700,00	32 300,00	7 362 387,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	6 522 987,00	74 000,00	43 545,00	240 000,00	7 400,00	225 455,00	171 000,00	33 000,00	0,00	12 700,00	32 300,00	7 362 387,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a 1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

ROSPORDEN - (1) - 29 - COMMUNE DE ROSPORDEN

BP

2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	728 390,00	53 810,00	18 500,00	890 200,00	191 300,00	1 688 281,00	115 000,00	1 200,00	0,00	1 441 894,00	58 745,00	5 187 320,00
	Dépenses réelles	628 390,00	53 810,00	18 500,00	890 200,00	191 300,00	1 688 281,00	115 000,00	1 200,00	0,00	1 440 894,00	58 745,00	5 086 320,00
16	Emprunts et dettes assimilées	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	28 000,00
202	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
2031	Frais d'études	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 610,00	16 250,00	213 860,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 000,00	0,00	195 000,00
204171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 250,00	16 250,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 610,00	0,00	2 610,00
21	Immobilisations corporelles	18 390,00	10 000,00	18 500,00	27 500,00	0,00	3 050,00	0,00	1 200,00	0,00	53 119,00	150,00	131 909,00
2111	Terrains nus	18 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 390,00
2116	Cimetières	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	0,00	2 500,00	0,00	2 200,00	0,00	1 200,00	0,00	53 119,00	150,00	64 169,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	13 000,00	15 000,00	0,00	0,00	25 155,00	42 345,00	100 500,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	25 155,00	42 345,00	85 500,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	43 810,00	0,00	857 700,00	191 300,00	1 672 231,00	100 000,00	0,00	0,00	1 147 010,00	0,00	4 012 051,00
	077 STADE DE LA BOISSIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360 000,00
	10 EGLISE DE ROSPORDEN	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 000,00
	19 NOUVELLE MAIRIE	0,00	12 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 250,00
	22 SERVICES TECHNIQUES	0,00	31 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 960,00	0,00	88 520,00
	30 CENTRE CULTUREL	0,00	0,00	0,00	0,00	84 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 400,00
	31 BIBLIOTHEQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00
	32 SALLE POLYVALENTE DE KERNEVEL	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
	40 ECOLE PRIMAIRE ALSACE LORRAINE	0,00	0,00	0,00	318 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 800,00
	41 ECOLE PRIMAIRE DE KERNEVEL	0,00	0,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 500,00

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	42 ECOLE MATERNELLE RENAN	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
	43 ECOLE MATERNELLE PARC AN BREACH	0,00	0,00	0,00	408 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	408 000,00
	44 ECOLE MATERNELLE DE KERNEVEL	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
	45 CANTINE DE ROSPORDEN	0,00	0,00	0,00	46 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 200,00
	46 CANTINE DE KERNEVEL	0,00	0,00	0,00	46 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 200,00
	71 RUES ET ROUTES DIVERSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 090 050,00	0,00	1 090 050,00
	76 SALLE OMNISPORT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287 231,00
	78 Stade du Minez	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	79 TENNIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	84 EHPAD	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	Dépenses d'ordre	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	101 000,00
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
2312	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
204411	<i>Subv nature org publics - Biens mobiliers, matériel et étu</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	5 182 750,00	670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	5 187 320,00
	Recettes réelles	4 126 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 126 320,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	178 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 365,00
10222	F.C.T.V.A.	147 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 365,00
10226	Taxe d'aménagement	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
13	Subventions d'investissement	2 326 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 326 090,00
1318	Autres	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
1321	Etat et établissements nationaux	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	320 000,00
1322	Régions	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
1323	Départements	492 767,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	492 767,00
13251	GFP de rattachement	465 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	465 323,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	182 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 500,00
1342	Amendes de police	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 621 865,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 621 865,00
1641	Emprunts en euros	1 621 365,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 621 365,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
	Recettes d'ordre	1 056 430,00	670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 900,00	0,00	1 061 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV										TOTAL				
		01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement		9 Action économique			
021	Virement de la section de fonctionnement	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	426 430,00	670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation c	9 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	79 380,00	620,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
2804132	Dépense - Bâtiments et installations	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et étude	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	65 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 500,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
28051	Concessions et droits similaires	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	26 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
28182	Matériel de transport	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	32 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 500,00
28184	Mobilier	16 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	69 500,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 550,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		IV										TOTAL	
Total dépenses de fonctionnement	Dépenses réelles	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement		9 Action économique
1 404 190,00	1 535 000,00	1 404 190,00	1 535 000,00	53 740,00	1 617 105,00	444 910,00	767 910,00	166 420,00	378 070,00	2 000,00	888 507,00	104 535,00	7 362 387,00
344 190,00	1 535 000,00	344 190,00	1 535 000,00	53 740,00	1 617 105,00	444 910,00	767 910,00	166 420,00	378 070,00	2 000,00	888 507,00	104 535,00	6 302 387,00
87 150,00	281 100,00	87 150,00	281 100,00	3 950,00	423 910,00	113 850,00	237 150,00	13 150,00	25 800,00	2 000,00	339 507,00	23 420,00	1 550 987,00
60611	Eau et assainissement	11 500,00	16 000,00	0,00	8 000,00	11 000,00	35 500,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	2 000,00	90 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	33 850,00	0,00	100 000,00	36 500,00	59 500,00	200,00	11 500,00	0,00	58 157,00	11 000,00	310 707,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	11 000,00	3 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	16 000,00
60622	Carburants	0,00	13 600,00	500,00	700,00	600,00	1 900,00	0,00	0,00	0,00	17 700,00	0,00	35 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	155 200,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	160 000,00

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
60624	Produits de traitement	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	7 600,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	9 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	50,00	0,00	100,00	50,00	550,00	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	850,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	9 200,00	0,00	17 600,00	1 300,00	19 200,00	100,00	2 000,00	1 000,00	38 600,00	1 000,00	90 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	21 400,00	0,00	9 600,00	5 000,00	13 400,00	1 600,00	1 000,00	1 000,00	11 400,00	1 600,00	66 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	2 220,00	900,00	3 060,00	600,00	1 900,00	0,00	700,00	0,00	2 500,00	120,00	12 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	12 050,00	0,00	0,00	1 200,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	13 500,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèq	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 500,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	0,00	17 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	500,00	20 000,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	19 000,00	0,00	21 000,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	25 200,00	0,00	12 000,00	23 250,00	4 700,00	1 400,00	2 000,00	0,00	200,00	1 250,00	70 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
615231	Entretien et réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
61551	Matériel roulant	0,00	11 400,00	700,00	1 000,00	200,00	700,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	40 000,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	3 300,00	0,00	8 000,00	1 100,00	2 300,00	600,00	500,00	0,00	6 100,00	1 100,00	23 000,00
6156	Maintenance	0,00	15 000,00	0,00	4 600,00	1 500,00	2 500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	900,00	25 000,00
6161	Assurance multirisques	24 650,00	4 300,00	300,00	850,00	650,00	650,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00	0,00	36 000,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 900,00	150,00	0,00	150,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	1 700,00	1 000,00	2 000,00	700,00	3 500,00	0,00	1 200,00	0,00	2 400,00	0,00	12 500,00
6185	Frais de colloques et séminaires	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 100,00	0,00	4 000,00	1 300,00	51 000,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00	58 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6226	Honoraires	1 000,00	4 300,00	0,00	1 600,00	0,00	600,00	3 400,00	0,00	0,00	2 100,00	0,00	13 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
6228	Divers	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6231	Annonces et insertions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	28 500,00	0,00	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6 700,00	300,00	0,00	2 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6238	Divers	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	350,00
6247	Transports collectifs	0,00	300,00	0,00	56 000,00	0,00	13 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6256	Missions	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	27 080,00	100,00	9 300,00	3 800,00	3 200,00	600,00	600,00	0,00	400,00	800,00	45 880,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	9 000,00	1 400,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	200,00	11 000,00
63512	Taxes foncières	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	400,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	14 040,00	920 200,00	49 790,00	1 071 395,00	331 060,00	529 760,00	4 870,00	352 270,00	0,00	534 000,00	52 615,00	3 860 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	5 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	30 000,00
6331	Versement de transport	60,00	5 740,00	210,00	5 210,00	1 710,00	2 450,00	30,00	2 660,00	0,00	2 600,00	330,00	21 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	30,00	2 360,00	130,00	3 310,00	950,00	1 650,00	20,00	1 050,00	0,00	1 350,00	150,00	11 000,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	120,00	9 750,00	500,00	12 530,00	3 700,00	6 380,00	50,00	3 700,00	0,00	5 700,00	590,00	43 000,00
64111	Rémunération principale	6 500,00	447 500,00	25 000,00	534 100,00	185 000,00	172 000,00	2 500,00	103 500,00	0,00	264 200,00	19 700,00	1 760 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	150,00	23 280,00	0,00	4 970,00	3 400,00	6 070,00	150,00	450,00	0,00	4 850,00	1 680,00	45 000,00
64118	Autres indemnités	2 150,00	80 600,00	8 500,00	55 300,00	26 500,00	21 700,00	300,00	16 700,00	0,00	41 000,00	2 250,00	255 000,00
64131	Rémunérations	0,00	55 200,00	0,00	122 000,00	4 800,00	155 000,00	0,00	120 000,00	0,00	30 000,00	13 000,00	500 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	1 000,00	90 300,00	3 800,00	118 300,00	32 000,00	66 000,00	500,00	45 000,00	0,00	48 000,00	5 100,00	410 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	4 000,00	156 000,00	7 500,00	160 900,00	54 000,00	66 000,00	1 000,00	35 600,00	0,00	83 000,00	7 000,00	575 000,00
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C	0,00	1 800,00	0,00	5 100,00	500,00	8 200,00	0,00	6 500,00	0,00	1 500,00	400,00	24 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	30 000,00	1 700,00	38 400,00	14 800,00	17 600,00	300,00	11 300,00	0,00	22 000,00	1 900,00	138 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	30,00	5 870,00	350,00	7 550,00	2 800,00	4 130,00	20,00	4 010,00	0,00	4 900,00	340,00	30 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	2 800,00	100,00	3 725,00	900,00	2 600,00	0,00	1 800,00	0,00	1 900,00	175,00	14 000,00
014	Atténuations de produits	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et interco	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
65	Autres charges de gestion courante	8 000,00	332 700,00	0,00	116 800,00	0,00	0,00	148 400,00	0,00	0,00	15 000,00	28 500,00	649 400,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciel	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6531	Indemnités	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
6532	Frais de mission	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	IV										TOTAL	
		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8		9
		Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains, environnement	Action économique	
6541	Créances admises en non-valeur	5 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	15 000,00	28 500,00	45 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
657361	Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autre	0,00	172 300,00	0,00	800,00	0,00	0,00	66 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
66	Charges financières	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	5 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	1 000,00	0,00	5 000,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
Dépenses d'ordre		1 060 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 060 000,00
023	Virement à la section d'investissement	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00
023	Virement à la section d'investissement	630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	630 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporables et corpore	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		6 522 987,00	74 000,00	43 545,00	240 000,00	7 400,00	225 455,00	171 000,00	33 000,00	0,00	12 700,00	32 300,00	7 362 387,00
Recettes réelles		6 422 987,00	74 000,00	43 545,00	240 000,00	7 400,00	225 455,00	171 000,00	33 000,00	0,00	12 700,00	32 300,00	7 262 387,00
013	Atténuations de charges	0,00	16 000,00	0,00	35 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	56 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	5 000,00	0,00	35 000,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	45 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	11 300,00	5 000,00	0,00	185 000,00	400,00	90 200,00	0,00	0,00	0,00	10 200,00	14 000,00	316 100,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70323	Redevances d'occupation du domaine public communal	11 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	17 000,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'ens	0,00	0,00	0,00	185 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	275 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	15 000,00
70878	par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
73	Impôts et taxes	5 206 300,00	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	5 210 900,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450 000,00
73211	Attribution de compensation	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7336	Droits de place	0,00	0,00	4 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
7343	Taxe sur les pylônes électriques	75 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 000,00
7362	Taxes de séjour	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	1 600,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
74	Dotations, subventions et participations	1 205 207,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	113 000,00	1 000,00	33 000,00	0,00	0,00	18 000,00	1 390 207,00
7411	Dotation forfaitaire	485 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	485 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	415 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	415 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00
744	FCTVA	15 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 207,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	35 000,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	96 000,00	1 000,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'	164 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 000,00
75	Autres produits de gestion courante	150,00	48 000,00	39 245,00	0,00	7 000,00	19 255,00	170 000,00	0,00	0,00	500,00	0,00	284 150,00
752	Revenus des immeubles	0,00	48 000,00	38 745,00	0,00	7 000,00	19 255,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 000,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	500,00	0,00	11 000,00
76	Produits financiers	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
7621	Produits autres immobilisations financières réglées à éct	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00
77	Produits exceptionnels	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
Recettes d'ordre		100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
722	Immobilisations corporelles	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 404 190,00	1 535 000,00	2 939 190,00
Dépenses de l'exercice	1 404 190,00	1 535 000,00	2 939 190,00
Dépenses de caractère général	87 150,00	281 100,00	368 250,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	14 040,00	920 200,00	934 240,00
014 Atténuations de produits	45 000,00	0,00	45 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00	0,00	10 000,00
023 Virement à la section d'investissement	630 000,00	0,00	630 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	430 000,00	0,00	430 000,00
65 Autres charges de gestion courante	8 000,00	332 700,00	340 700,00
66 Charges financières	180 000,00	0,00	180 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 000,00	1 000,00
RECETTES TOTALES (2)	6 522 987,00	74 000,00	6 596 987,00
Recettes de l'exercice	6 522 987,00	74 000,00	6 596 987,00
Atténuations de charges	0,00	16 000,00	16 000,00
013 Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	0,00	100 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	11 300,00	5 000,00	16 300,00
73 Impôts et taxes	5 206 300,00	0,00	5 206 300,00
74 Dotations, subventions et participations	1 205 207,00	0,00	1 205 207,00
75 Autres produits de gestion courante	150,00	48 000,00	48 150,00
76 Produits financiers	30,00	0,00	30,00
77 Produits exceptionnels	0,00	5 000,00	5 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

A1.1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

		Sous-fonction 02							
	020	021	022	023	024	025	026		
	Administration générale de la collectivité	Assemblée locale	Administration générale de l'Etat	Information, communication, publicité	Fêtes et cérémonies	Aides aux associations (non classées ailleurs)	Cimetières et pompes funèbres		
CHAPITRES									
DEPENSES TOTALES (2)	1 046 330,00	148 800,00	38 060,00	38 330,00	35 850,00	172 300,00	55 330,00		
Dépenses de l'exercice	1 046 330,00	148 800,00	38 060,00	38 330,00	35 850,00	172 300,00	55 330,00		
011 Charges à caractère général	219 430,00	100,00	14 370,00	3 800,00	35 850,00	0,00	7 550,00		
012 Charges de personnel et frais assimilés	813 900,00	300,00	23 690,00	34 530,00	0,00	0,00	47 780,00		
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
023 Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65 Autres charges de gestion courante	12 000,00	148 400,00	0,00	0,00	0,00	172 300,00	0,00		
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
67 Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
RECETTES TOTALES (2)	25 300,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00		
Recettes de l'exercice	25 300,00	0,00	44 000,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00		
013 Atténuations de charges	5 000,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70 Produits des services, du domaine et de la participation	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 700,00		
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75 Autres produits de gestion courante	15 000,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
77 Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11		Total
	Sécurité intérieure		
DEPENSES TOTALES (2)	53 740,00		53 740,00
Dépenses de l'exercice	53 740,00		53 740,00
Dépenses à caractère général	3 950,00		3 950,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	49 790,00		49 790,00
012			
RECETTES TOTALES (2)	43 545,00		43 545,00
Recettes de l'exercice	43 545,00		43 545,00
73 Impôts et taxes	4 300,00		4 300,00
75 Autres produits de gestion courante	39 245,00		39 245,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11		
	111	112	113
	Police nationale	Police municipale	Pompiers, incendies et secours
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	0,00	51 740,00	2 000,00
Dépenses de l'exercice	0,00	51 740,00	2 000,00
Dépenses à caractère général	0,00	3 950,00	0,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	47 790,00	2 000,00
012			
RECETTES TOTALES (2)	38 745,00	4 300,00	500,00
Recettes de l'exercice	38 745,00	4 300,00	500,00
73 Impôts et taxes	0,00	4 300,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	38 745,00	0,00	500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)				
Dépenses de l'exercice	80 325,00	787 020,00	749 760,00	1 617 105,00
Dépenses de caractère général	80 325,00	787 020,00	749 760,00	1 617 105,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	2 950,00	157 000,00	263 960,00	423 910,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	77 375,00	518 020,00	476 000,00	1 071 395,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	112 000,00	4 800,00	116 800,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
RECETTES TOTALES (2)				
Recettes de l'exercice	10 000,00	0,00	230 000,00	240 000,00
Recettes de l'exercice	10 000,00	0,00	230 000,00	240 000,00
013 Atténuations de charges	10 000,00	0,00	25 000,00	35 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	185 000,00	185 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

CHAPITRES	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	
DEPENSES TOTALES (2)					
Dépenses de l'exercice	455 450,00	331 570,00	690 210,00	59 550,00	59 550,00
Dépenses de caractère général	455 450,00	331 570,00	690 210,00	59 550,00	59 550,00
011 Charges de caractère général	73 500,00	83 500,00	207 860,00	56 100,00	56 100,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	360 950,00	157 070,00	473 350,00	2 650,00	2 650,00
65 Autres charges de gestion courante	21 000,00	91 000,00	4 000,00	800,00	800,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)					
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	208 700,00	21 300,00	21 300,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	208 700,00	21 300,00	21 300,00
013 Atténuations de charges	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	183 700,00	1 300,00	1 300,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	33		Total
	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	
DEPENSES TOTALES (2)	183 710,00	261 200,00	444 910,00
Dépenses de l'exercice	183 710,00	261 200,00	444 910,00
Dépenses à caractère général	31 150,00	82 700,00	113 850,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	152 560,00	178 500,00	331 060,00
RECETTES TOTALES (2)	400,00	7 000,00	7 400,00
Recettes de l'exercice	400,00	7 000,00	7 400,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	400,00	0,00	400,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	7 000,00	7 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32		
	321 Bibliothèques et médiathèques	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	179 350,00	10,00	4 350,00
Dépenses de l'exercice	179 350,00	10,00	4 350,00
Dépenses à caractère général	26 800,00	0,00	4 350,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	152 550,00	10,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	400,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	400,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	400,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Total
	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	
DEPENSES TOTALES (2)	26 880,00	264 380,00	476 650,00	767 910,00
Dépenses de l'exercice	26 880,00	264 380,00	476 650,00	767 910,00
Charges à caractère général	1 700,00	143 100,00	92 350,00	237 150,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	25 180,00	121 280,00	383 300,00	529 760,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	22 455,00	203 000,00	225 455,00
Recettes de l'exercice	0,00	22 455,00	203 000,00	225 455,00
013 Atténuations de charges	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	200,00	90 000,00	90 200,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	113 000,00	113 000,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	-19 255,00	0,00	19 255,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41				Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes	
DEPENSES TOTALES (2)	184 130,00	63 900,00	16 350,00	385 270,00	91 380,00	91 380,00
Dépenses de l'exercice	184 130,00	63 900,00	16 350,00	385 270,00	91 380,00	91 380,00
011 Charges à caractère général	62 850,00	63 900,00	16 350,00	68 350,00	24 000,00	24 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	121 280,00	0,00	0,00	315 920,00	67 380,00	67 380,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	16 000,00	6 255,00	200,00	141 000,00	62 000,00	62 000,00
Recettes de l'exercice	16 000,00	6 255,00	200,00	141 000,00	62 000,00	62 000,00
013 Atténuations de charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	200,00	80 000,00	10 000,00	10 000,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	0,00	61 000,00	52 000,00	52 000,00
75 Autres produits de gestion courante	13 000,00	6 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	14 520,00	151 900,00	166 420,00
Dépenses de l'exercice	14 520,00	151 900,00	166 420,00
Dépenses à caractère général	8 150,00	5 000,00	13 150,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	4 870,00	0,00	4 870,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 500,00	146 900,00	148 400,00
65 Autres charges de gestion courante	1 500,00	146 900,00	148 400,00
RECETTES TOTALES (2)	160 000,00	11 000,00	171 000,00
Recettes de l'exercice	160 000,00	11 000,00	171 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	1 000,00	1 000,00
75 Autres produits de gestion courante	160 000,00	10 000,00	170 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51		Sous-fonction 52	
	511 Dispensaires et autres établissements sanitaires	512 Actions de prévention sanitaire	520 Services communs	524 Autres services
DEPENSES TOTALES (2)	7 100,00	7 420,00	151 400,00	500,00
Dépenses de l'exercice	7 100,00	7 420,00	151 400,00	500,00
Dépenses à caractère général	5 600,00	2 550,00	4 500,00	500,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	4 870,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 500,00	0,00	146 900,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	146 900,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	160 000,00	0,00	1 000,00	10 000,00
Recettes de l'exercice	160 000,00	0,00	1 000,00	10 000,00
74 Dotations, subventions et participation	0,00	0,00	1 000,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	160 000,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	61 Services en faveur des personnes âgées	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	10 800,00	15 210,00	352 060,00	378 070,00
Dépenses de l'exercice	10 800,00	15 210,00	352 060,00	378 070,00
011 Charges à caractère général	10 800,00	0,00	15 000,00	25 800,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	15 210,00	337 060,00	352 270,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	33 000,00	33 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<p>IV - ANNEXES</p> <p>ELEMENTS DU BILAN</p> <p>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</p> <p>DETAIL FONCTIONNEMENT</p>	<p>IV</p> <p>A1.1</p>
---	-----------------------

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71	Total
	Parc privé de la ville	
DEPENSES TOTALES (2)	2 000,00	2 000,00
Dépenses de l'exercice	2 000,00	2 000,00
011 Charges à caractère général	2 000,00	2 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82		Total
	81 Services urbains	Aménagement urbain	
DEPENSES TOTALES (2)	104 357,00	784 150,00	888 507,00
Dépenses de l'exercice	104 357,00	784 150,00	888 507,00
Dépenses à caractère général	89 357,00	250 150,00	339 507,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	534 000,00	534 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	15 000,00	0,00	15 000,00
65 Autres charges de gestion courante	10 700,00	2 000,00	12 700,00
RECETTES TOTALES (2)	10 700,00	2 000,00	12 700,00
Recettes de l'exercice	10 700,00	2 000,00	12 700,00
Atténuations de charges	0,00	2 000,00	2 000,00
013 Atténuations de charges	10 200,00	0,00	10 200,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	500,00	0,00	500,00
75 Autres produits de gestion courante			

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81					Sous-fonction 82		
	811 Eau et assainissement.	812 Collecte et traitement des ordures ménagères	813 Propreté urbaine	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains
DEPENSES TOTALES (2)	4 000,00	0,00	8 600,00	89 057,00	2 700,00	23 100,00	365 200,00	395 850,00
Dépenses de l'exercice	4 000,00	0,00	8 600,00	89 057,00	2 700,00	23 100,00	365 200,00	395 850,00
Dépenses à caractère général	4 000,00	0,00	8 600,00	74 057,00	2 700,00	100,00	143 200,00	106 850,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	222 000,00	289 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	300,00	0,00	500,00	9 900,00	0,00	0,00	2 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	300,00	0,00	500,00	9 900,00	0,00	0,00	2 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	300,00	0,00	500,00	9 900,00	0,00	0,00	2 000,00
Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
013 Atténuations de charges	0,00	300,00	0,00	0,00	9 900,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	91 Foirs et marchés	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	36 175,00	8 205,00	60 155,00	104 535,00
Dépenses de l'exercice	36 175,00	8 205,00	60 155,00	104 535,00
Dépenses à caractère général	6 370,00	4 000,00	13 050,00	23 420,00
011 Charges de personnel et frais assimilés	29 805,00	4 205,00	18 605,00	52 615,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	28 500,00	28 500,00
RECETTES TOTALES (2)	18 000,00	0,00	14 300,00	32 300,00
Recettes de l'exercice	18 000,00	0,00	14 300,00	32 300,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	300,00	300,00
74 Dotations, subventions et participations	18 000,00	0,00	0,00	18 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	728 390,00	53 810,00	782 200,00
Dépenses de l'exercice	728 390,00	53 810,00	782 200,00
Non individualisées en opérations	728 390,00	10 000,00	738 390,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	100 000,00	0,00	100 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	600 000,00	0,00	600 000,00
20 Immobilisations incorporelles	10 000,00	0,00	10 000,00
21 Immobilisations corporelles	18 390,00	10 000,00	28 390,00
N° Opérations	0,00	43 810,00	43 810,00
19 NOUVELLE MAIRIE	0,00	12 250,00	12 250,00
22 SERVICES TECHNIQUES	0,00	31 560,00	31 560,00
RECETTES TOTALES (2)	5 182 750,00	670,00	5 183 420,00
Recettes de l'exercice	5 182 750,00	670,00	5 183 420,00
Non affectées aux opérations	5 182 750,00	670,00	5 183 420,00
021 Virement de la section de fonctionnement	630 000,00	0,00	630 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	426 430,00	670,00	427 100,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	178 365,00	0,00	178 365,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	2 326 090,00	0,00	2 326 090,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 621 865,00	0,00	1 621 865,00

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	43 810,00	5 000,00	5 000,00
Dépenses de l'exercice	43 810,00	5 000,00	5 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	5 000,00	5 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	5 000,00	5 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02			
	020 Administration générale de la	024 Fêtes et cérémonies	026 Cimetières et pompes funèbres
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	43 810,00	0,00	0,00
19 NOUVELLE MAIRIE	12 250,00	0,00	0,00
22 SERVICES TECHNIQUES	31 560,00	0,00	0,00
20 MAIRIE DE ROSPORDEN	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	670,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	670,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	670,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	670,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

ROSPORDEN - (1) - 29 - COMMUNE DE ROSPORDEN

BP 2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11	Total
	Sécurité intérieure	
DEPENSES TOTALES (2)	18 500,00	18 500,00
Dépenses de l'exercice	18 500,00	18 500,00
Non individualisées en opérations	18 500,00	18 500,00
21 Immobilisations corporelles	18 500,00	18 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	112 Police municipale
DEPENSES TOTALES (2)	18 500,00
Dépenses de l'exercice	18 500,00
Non individualisées en opérations	18 500,00
21 Immobilisations corporelles	18 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	FONCTION 2 Enseignement-formation			Total
	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	
DEPENSES TOTALES (2)		790 300,00	94 900,00	890 200,00
Dépenses de l'exercice	5 000,00	790 300,00	94 900,00	890 200,00
Non individualisées en opérations	5 000,00	25 000,00	2 500,00	32 500,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	25 000,00	2 500,00	27 500,00
23 Immobilisations en cours	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
N° Opérations	0,00	765 300,00	92 400,00	857 700,00
40 ECOLE PRIMAIRE ALSACE LORRAINE	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
41 ECOLE PRIMAIRE DE KERNEVEL	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
42 ECOLE MATERNELLE RENAN	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
43 ECOLE MATERNELLE PARC AN BREACH	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
44 ECOLE MATERNELLE DE KERNEVEL	0,00	4 100,00	0,00	4 100,00
40 ECOLE PRIMAIRE ALSACE LORRAINE	0,00	316 300,00	0,00	316 300,00
41 ECOLE PRIMAIRE DE KERNEVEL	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
42 ECOLE MATERNELLE RENAN	0,00	15 500,00	0,00	15 500,00
43 ECOLE MATERNELLE PARC AN BREACH	0,00	405 500,00	0,00	405 500,00
44 ECOLE MATERNELLE DE KERNEVEL	0,00	5 900,00	0,00	5 900,00
45 CANTINE DE ROSPORDEN	0,00	0,00	46 200,00	46 200,00
46 CANTINE DE KERNEVEL	0,00	0,00	46 200,00	46 200,00

Sous-fonction 21	Sous-fonction 25	
	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration
DEPENSES TOTALES (2)		
Dépenses de l'exercice	339 300,00	94 900,00
Non individualisées en opérations	15 000,00	2 500,00
21 Immobilisations corporelles	15 000,00	2 500,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00
N° Opérations	329 300,00	92 400,00
40 ECOLE PRIMAIRE ALSACE LORRAINE	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration	
41 ECOLE PRIMAIRE DE KERNEVEL	0,00	2 500,00	0,00	
42 ECOLE MATERNELLE RENAN	2 500,00	0,00	0,00	
43 ECOLE MATERNELLE PARC AN BREACH	2 500,00	0,00	0,00	
44 ECOLE MATERNELLE DE KERNEVEL	4 100,00	0,00	0,00	
40 ECOLE PRIMAIRE AL SACE LORRAINE	0,00	316 300,00	0,00	
41 ECOLE PRIMAIRE DE KERNEVEL	0,00	8 000,00	0,00	
42 ECOLE MATERNELLE RENAN	15 500,00	0,00	0,00	
43 ECOLE MATERNELLE PARC AN BREACH	405 500,00	0,00	0,00	
44 ECOLE MATERNELLE DE KERNEVEL	5 900,00	0,00	0,00	
45 CANTINE DE ROSPORDEN	0,00	0,00	46 200,00	
46 CANTINE DE KERNEVEL	0,00	0,00	46 200,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	104 600,00	86 700,00	191 300,00
Dépenses de l'exercice	104 600,00	86 700,00	191 300,00
N° Opérations	104 600,00	86 700,00	191 300,00
30 CENTRE CULTUREL	0,00	47 900,00	47 900,00
31 BIBLIOTHEQUE	2 600,00	0,00	2 600,00
10 EGLISE DE ROSPORDEN	102 000,00	0,00	102 000,00
30 CENTRE CULTUREL	0,00	36 500,00	36 500,00
32 SALLE POLYVALENTE DE KERNEVEL	0,00	2 300,00	2 300,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32	
	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES TOTALES (2)	2 600,00	102 000,00
Dépenses de l'exercice	2 600,00	102 000,00
N° Opérations	2 600,00	102 000,00
30 CENTRE CULTUREL	0,00	0,00
31 BIBLIOTHEQUE	2 600,00	0,00
10 EGLISE DE ROSPORDEN	0,00	102 000,00
30 CENTRE CULTUREL	0,00	0,00
32 SALLE POLYVALENTE DE KERNEVEL	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 685 581,00	2 700,00	1 688 281,00
Dépenses de l'exercice	1 685 581,00	2 700,00	1 688 281,00
Non individualisées en opérations	13 350,00	2 700,00	16 050,00
21 Immobilisations corporelles	350,00	2 700,00	3 050,00
23 Immobilisations en cours	13 000,00	0,00	13 000,00
N° Opérations	1 672 231,00	0,00	1 672 231,00
79 TENNIS	2 900,00	0,00	2 900,00
077 STADE DE LA BOISSIERE	8 731,00	0,00	8 731,00
077 STADE DE LA BOISSIERE	351 269,00	0,00	351 269,00
76 SALLE OMNISPORT	1 287 231,00	0,00	1 287 231,00
78 Stade du Minez	5 000,00	0,00	5 000,00
79 TENNIS	17 100,00	0,00	17 100,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42		
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	414 Autres équipements	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	1 287 231,00	378 150,00	20 200,00	1 700,00	1 000,00
Dépenses de l'exercice	1 287 231,00	378 150,00	20 200,00	1 700,00	1 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	13 150,00	200,00	1 700,00	1 000,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	150,00	200,00	1 700,00	1 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	1 287 231,00	365 000,00	20 000,00	0,00	0,00
79 TENNIS	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00
077 STADE DE LA BOISSIERE	0,00	8 731,00	0,00	0,00	0,00
077 STADE DE LA BOISSIERE	0,00	351 269,00	0,00	0,00	0,00
76 SALLE OMNISPORT	1 287 231,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78 Stade du Minez	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
79 TENNIS	0,00	0,00	17 100,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

IV

A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
DEPENSES TOTALES (2)	115 000,00	115 000,00
Dépenses de l'exercice	115 000,00	115 000,00
Non individualisées en opérations	15 000,00	15 000,00
23 Immobilisations en cours	15 000,00	15 000,00
N° Opérations	100 000,00	100 000,00
84 EHPAD	100 000,00	100 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	
	511 Dispensaires et autres	512 Actions de prévention
DEPENSES TOTALES (2)	100 000,00	15 000,00
Dépenses de l'exercice	100 000,00	15 000,00
Non individualisées en opérations	0,00	15 000,00
23 Immobilisations en cours	0,00	15 000,00
N° Opérations	100 000,00	0,00
84 EHPAD	100 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT**

IV
A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	64		Total
	Crèches et garderies		
DEPENSES TOTALES (2)	1 200,00		1 200,00
Dépenses de l'exercice	1 200,00		1 200,00
Non individualisées en opérations	1 200,00		1 200,00
21 Immobilisations corporelles	1 200,00		1 200,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81		82	Total
	Services urbains	Aménagement urbain	Aménagement urbain	
DEPENSES TOTALES (2)	204 110,00	1 237 784,00	1 441 894,00	1 441 894,00
Dépenses de l'exercice	204 110,00	1 237 784,00	1 441 894,00	1 441 894,00
Non individualisées en opérations	204 110,00	90 774,00	294 884,00	
041 Opérations patrimoniales	0,00	1 000,00	1 000,00	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	18 000,00	18 000,00	
204 Subventions d'équipement versées	197 610,00	0,00	197 610,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	53 119,00	53 119,00	
23 Immobilisations en cours	6 500,00	18 655,00	25 155,00	
N° Opérations	0,00	1 147 010,00	1 147 010,00	
22 SERVICES TECHNIQUES				
71 RUES ET ROUTES DIVERSES	0,00	56 960,00	56 960,00	
71 RUES ET ROUTES DIVERSES	0,00	40 050,00	40 050,00	
RECETTES TOTALES (2)	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	
Recettes de l'exercice	0,00	3 900,00	3 900,00	
Non affectées aux opérations	0,00	3 900,00	3 900,00	
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	0,00	2 900,00	2 900,00	
041 Opérations patrimoniales	0,00	1 000,00	1 000,00	

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81			Sous-fonction 82		
	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains	
DEPENSES TOTALES (2)	197 610,00	6 500,00	18 000,00	1 144 549,00	75 235,00	
Dépenses de l'exercice	197 610,00	6 500,00	18 000,00	1 144 549,00	75 235,00	
Non individualisées en opérations	197 610,00	6 500,00	18 000,00	7 279,00	65 495,00	
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	
204 Subventions d'équipement versées	197 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	2 624,00	0,00	
23 Immobilisations en cours	0,00	6 500,00	0,00	3 655,00	15 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

N°	Sous-fonction 81				Sous-fonction 82		
	814 Éclairage public	816 Autres réseaux et services divers	820 Services communs	822 Voirie communale et routes	823 Espaces verts urbains		
Opérations	0,00	0,00	0,00	1 137 270,00	9 740,00		
22 SERVICES TECHNIQUES	0,00	0,00	0,00	47 220,00	9 740,00		
71 RUES ET ROUTES DIVERSES	0,00	0,00	0,00	40 050,00	0,00		
71 RUES ET ROUTES DIVERSES	0,00	0,00	0,00	1 050 000,00	0,00		
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	2 900,00	1 000,00	0,00		
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	2 900,00	1 000,00	0,00		
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	2 900,00	1 000,00	0,00		
040 Opérations d'ordre de transfert entre seci	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00		
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

B-1-1-B

70

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)	16 400,00	42 345,00	58 745,00
Dépenses de l'exercice	16 400,00	42 345,00	58 745,00
Non individualisées en opérations	16 400,00	42 345,00	58 745,00
204 Subventions d'équipement versées	16 250,00	0,00	16 250,00
21 Immobilisations corporelles	150,00	0,00	150,00
23 Immobilisations en cours	0,00	42 345,00	42 345,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

ROSPORDEN - (1) - 29 - COMMUNE DE ROSPORDEN

BP 2019

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 330 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 330 000,00									
06002412844	CRCAM	13/11/2001		01/02/2002	300 000,00	V	EUR 12	3.585	2.54779		T	P	N	A-1
06002412852	CRCAM	15/12/2005		15/03/2006	350 000,00	V	EUR 3	2.232	2.04181		T	P	N	A-1
0421.0160381.4.	BCME	10/10/2006		30/07/2007	1 000 000,00	F		4.0	4.0		T	P	N	A-1
060.0241.2.853	CRCAM	08/08/2006		15/11/2006	250 000,00	F		4.0	4.04557		T	P	N	A-1
06002412854	CRCAM	02/05/2006		15/08/2006	500 000,00	V	EUR 3 MOIS	2.789	1.59331		T	P	N	A-1
06002412855	CRCAM	24/10/2007		15/01/2008	500 000,00	F		4.35	4.35		T	P	N	A-1
00238866831	CRCAM	08/10/2008		15/01/2009	500 000,00	F		5.06	5.06		T	P	N	A-1
0421 0160381 06	BCME	08/12/2008		28/02/2009	500 000,00	F		4.99	4.99		T	C	N	A-1
00254721047	CRCAM	28/07/2011		15/11/2011	900 000,00	V	EUR 3	2.837	1.3773		T	C	N	A-1
0715 1602684 02	BCME	18/12/2012		30/04/2013	500 000,00	F		4.3	4.3		T	P	N	A-1
0715 16026846 0	BCME	26/04/2012		30/06/2012	500 000,00	V	EUR 3	3.67	3.05875		T	C	N	A-1
1222004	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	27/04/2012		01/08/2012	480 000,00	F		3.2697	3.47142		T	P	N	A-1
8245264	CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE ET PAYS DE LOIRE	04/10/2012		15/10/2012	500 000,00	F		4.82	4.82		T	C	N	A-1
MON279573EUR	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	26/04/2013		01/08/2013	500 000,00	F		3.56	3.56		T	C	N	A-1
10000233772	CRCAM	18/12/2015		15/03/2016	700 000,00	F		1.68	1.68523		T	C	N	A-1
0518939/001	BANQUE POSTALE (LA)	28/11/2017		01/04/2018	1 350 000,00	F		1.28	1.46057		T	X	N	A-1
Total général					9 330 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 01/01/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)		
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)													
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 866 785,86						539 565,47	156 311,73	0,00	23 447,56
06002412844		0,00		5 866 785,86						539 565,47	156 311,73	0,00	23 447,56
06002412852	N	0,00		59 290,31	2,83	V	EUR 12	2,54779		19 566,38	1 888,20	0,00	242,63
0421.0160381.4.	N	0,00		53 685,82	1,92	V	EUR 3	2,04181		26 708,86	974,57	0,00	26,39
060.0241.2.853	N	0,00		496 820,53	7,75	F		4,0		53 802,92	19 072,48	0,00	3 002,68
06002412854	N	0,00		120 892,36	7,58	F		4,04557		15 078,27	4 609,38	0,00	545,27
06002412855	N	0,00		220 622,52	7,33	V	EUR 3 MOIS	1,59331		28 470,29	0,00	0,00	0,00
00238866831	N	0,00		278 484,45	8,75	F		4,35		25 863,87	11 695,97	0,00	2 319,90
0421 0160381 06	N	0,00		209 861,80	4,75	F		5,06		37 860,93	9 908,11	0,00	1 837,35
00254721047	N	0,00		250 000,00	9,83	F		4,99		25 000,00	12 007,18	0,00	988,79
0715 1602684 02	N	0,00		573 750,00	12,58	V	EUR 3	1,3773		45 000,00	5 735,82	0,00	695,89
0715 16026846 0	N	0,00		396 915,53	14,00	F		4,3		20 661,19	16 737,17	0,00	2 741,43
1222004	N	0,00		331 250,00	13,17	V	EUR 3	3,05875		25 000,00	9 694,95	0,00	0,00
8245284	N	0,00		361 977,98	13,83	F		3,47142		21 213,80	11 577,24	0,00	1 856,99
MON279573EUR	N	0,00		350 000,00	13,75	F		4,82		25 000,00	16 418,13	0,00	3 307,06
10000233772	N	0,00		316 666,74	9,33	F		3,56		33 333,32	10 828,33	0,00	1 681,11
0518939/001	N	0,00		564 067,82	11,92	F		1,69523		47 005,64	9 180,20	0,00	386,07
Total général		0,00		1 282 500,00	14,00	F		1,46057		90 000,00	15 984,00	0,00	3 816,00
		0,00		5 866 785,86						539 565,47	156 311,73	0,00	23 447,56

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

ROSPORDEN - (1) - 29 - COMMUNE DE ROSPORDEN

BP 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2019 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat bonifiées	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
 (3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
 (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
 (8) Montant, index ou formule.
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
 (10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
 (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV
A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
								Nombre de produits
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	16						
	% de l'encours	100,00%						
	Montant en euros	5 866 785,86						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							
(F) Autres types de structures	Nombre de produits							
	% de l'encours							
	Montant en euros							

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2019 après opérations de couverture éventuelles.

ROSPORDEN - (1) - 29 - COMMUNE DE ROSPORDEN

	BP	2019
--	----	------

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE		IV
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)		A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Total												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

ROSPORDEN - (1) - 29 - COMMUNE DE ROSPORDEN

BP 2019

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

IV
A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux				
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Frais d'études non suivis de travaux	5	
Linéaire	Autres matériels	6	27/02/1996
Linéaire	Logiciels	2	27/02/1996
Linéaire	Matériel de bureau et informatique	5	27/02/1996
Linéaire	Matériel de transport	8	27/02/1996
Linéaire	Mobilier	10	27/02/1996
Linéaire	Frais d'études et révision de documents d'urbanisme	3	28/09/2004
Linéaire	Subventions d'équipement aux personnes de droit public	15	21/11/2006
Linéaire	Subvent.équipt versées à des personnes de droit privé avant 2012	5	17/01/2012
Linéaire	Subventions d'équipement/biens immobiliers, installations	15	17/01/2012
Linéaire	Subventions d'équipement/biens mobiliers, matériels, études	5	17/01/2012

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		600 000,00	600 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		600 000,00	600 000,00
1641	Emprunts en euros	600 000,00	600 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	600 000,00	0,00	D001 0,00	600 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 238 365,00	III
Ressources propres externes de l'année (a)		178 365,00	178 365,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	147 365,00	147 365,00
10226	Taxe d'aménagement	31 000,00	31 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 060 000,00	1 060 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	12 000,00	12 000,00
28031	Amortissements des frais d'études	80 000,00	80 000,00
2804132	Départements - Bâtiments et installations	14 000,00	14 000,00
28041511	GFP de rattachement - Biens mobiliers, matériel et études	1 300,00	1 300,00
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	65 500,00	65 500,00
2804171	Autres EPL - Biens mobiliers, matériel et études	1 800,00	1 800,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	700,00	700,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	40 000,00	40 000,00
2804412	Subv nature org publics - Bâtiments et installations	9 500,00	9 500,00
2804422	Subv nature privé - Bâtiments et installations	14 500,00	14 500,00
28051	Concessions et droits similaires	17 500,00	17 500,00
281568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	200,00	200,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 450,00	1 450,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	26 000,00	26 000,00
28182	Matériel de transport	27 000,00	27 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	32 500,00	32 500,00
28184	Mobilier	16 500,00	16 500,00
28188	Autres immobilisations corporelles	69 550,00	69 550,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	630 000,00	630 000,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 238 365,00	0,00	0,00	0,00	1 238 365,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 600 000,00
Ressources propres disponibles	IV 1 238 365,00
Solde	V = IV - II (6) + 638 365,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A7.2.1
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT	

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

A9

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Mallette pour le RASED	Date de la délibération :		
		RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)			
		0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c)(6)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00
		1 718,40	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
		1 718,40	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	1 718,40	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Mallette pour le RASED	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
		189,02	0,00	0,00	0,00
		189,02	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	189,02	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45803	Intitulé de l'opération : Mallette pour le RASED	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	412,42	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	412,42	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	0,00	0,00	0,00	0,00
		412,42	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45804	Intitulé de l'opération : Mallette pour le RASED	Date de la délibération :		
		RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a-c)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b-d)	524,11	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d)(6)	524,11	0,00	0,00
		524,11	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45805	Intitulé de l'opération : Mallette pour le RASED			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/2019 (2)	RAR 2018 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	3 436,80	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c)/(6)	3 436,80	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a-c)	3 436,80	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	592,85	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d)/(6)	592,85	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b-d)	592,85	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)		Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	0,00
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	7 262 387,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

B1.3

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

ROSPORDEN - (1) - 29 - COMMUNE DE ROSPORDEN	BP	2019
---	----	------

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :			0,00				
TOTAL Recettes			TOTAL Dépenses				
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :							

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
 ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

ROSPORDEN - (1) - 29 - COMMUNE DE ROSPORDEN

BP

2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2019

IV

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT - Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A'autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
01/01/1971 01/01/1982	HLM LES FOYERS HLM LE FOYER D'ARMOR	HLM LES FOYERS SA HLM LE FOYER D'ARMOR		
01/01/1988 01/01/1993 01/01/2000	ESPACIL HABITAT HABITAT 29 MAISON DE RETRAITE TY AN DUD COZ	ESPACIL HABITAT HABITAT 29 MAISON DE RETRAITE TY AN DUD COZ		
01/01/2000	SYNDICAT D ELECTRIFICATION DE ROSPORDEN	SYNDICAT D ELECTRIFICATION DE ROSPORDEN		
01/01/2003 01/01/2003	ARMORIQUE HABITAT OPAC DE QUIMPER CORNOUAILLE	ARMORIQUE HABITAT OPAC DE QUIMPER CORNOUAILLE		
01/01/2006	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE VOIRIE		
01/01/2007	SIVU CENTRE DE SECOURS	SIVU CENTRE DE SECOURS		
01/01/2010	MUTUALITE FRANCAISE FINISTERE MORBIHAN	MUTUALITE FRANCAISE FINISTERE MORBIHAN		
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)

C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Caisse des Ecoles	Caisse des Ecoles			SPA	non
CCAS de Rosporden	CCAS de Rosporden			SPA	non
CCAS de Kernével	CCAS de Kernével			SPA	non
Régie des Restaurants d'Enfants	Régie des Restaurants d'Enfants			SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

C3.3

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
M14	Budget construction EHPAD			21290241500166	SPA	non
M4	Service extérieur des Pompes Funèbres			21290241500109	SPA	non
M49	Budget annexe du Service d'eau			21290241500125	SPIC	oui
M49	Budget du service assainissement			21290241500133	SPIC	non

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

C3.4

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

ETATS DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE AUTRES QUE CEUX CONTRACTES PAR DES COLLECTIVITES OU ETABLISSEMENTS PUBLICS POUR BP 2019

Année encals- sement	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme Prêteur	Durée en année	Taux FIRV / Appli- qué	Dette en Capital à l'origine	dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice annuité	Intérêts	Capital (Amortissement)
Totaux des emprunts contractés pour des opérations de logements aidées par l'état										
1982	SA, HLM "LES FOYERS"	Logements pers. âgées	"	37	V	5 335,72	315,74	339,02	23,28	315,74
1989	"	Foyer rue de Reims	"	37	V	175 314,85	69 847,84	11 063,54	3 827,05	7 236,49
1972	"	"	"	45	1,00	18 065,21	solde			
1999	"	"	C.D.C. PARIS	19	V	191 074,78	solde			
1999	"	"	"	21	V	11 094,62	1 644,77	884,01	82,85	801,16
1992	HABITAT 29	10 logements P.A.B.	C.D.C. PARIS	35	V	376 688,06	158 706,85	21 081,90	5 634,09	15 447,81
1992	"	7 Logements KERNEVEL	"	35	V	276 172,07	115 374,04	15 325,77	4 095,78	11 229,99
1994	"	10 logements rue Salengro	"	35	V	452 518,08	203 127,93	24 711,78	7 211,04	17 500,74
1994	"	7 logements KERNEVEL	"	35	V	376 865,40	183 287,40	20 625,41	6 506,70	14 118,71
1994	"	Amélor, 5 lgts rue Nationale	"	35	V	173 637,74	83 902,97	9 441,64	2 978,56	6 463,08
1995	"	Foyer Kan-Ar-Moor	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	25	3,45	599 185,46	150 490,78	35 634,59	2 192,15	33 442,44
1996	"	7 logements P.A.B.	C.D.C. PARIS	32	V	423 106,55	183 778,04	22 345,10	6 524,12	15 820,98
1996	"	Foyer Kan-Ar-Moor	SFRHBA VANNES	20	8,70	228 673,53	solde			
1997	"	8 logements P.A.B.	C.D.C. PARIS	32	V	457 609,42	218 114,80	24 529,24	7 743,08	16 786,16
1997	"	5 logements P.A.B.	"	32	V	222 949,83	104 532,82	11 441,43	3 188,25	8 253,18
1998	"	5 logements PLATS METAIRIE	"	32	V	258 475,48	98 091,23	9 991,29	2 991,78	6 999,51
1998	"	5 logements PLA METAIRIE	"	32	V	165 778,55	85 808,11	8 998,97	3 046,19	5 952,78
1998	"	5 logements PLA METAIRIE	"	32	V	109 763,29	55 872,52	5 864,88	1 983,47	3 881,41
2001	"	4 logements rue de Reims	"	32	V	250 795,86	147 244,72	13 528,57	5 227,19	8 301,38
2002	"	Foyer jeunes handicapés KERNEVEL	CAISSE EPARGNE	15	V	194 159,02	solde			
2002	"	8 logements rue Nationale	C.D.C. PARIS	35	V	314 384,02	217 372,95	15 786,58	7 499,37	8 287,21
2002	"	9 logements rue Nationale	C.D.C. PARIS	50	V	24 027,18	20 361,35	1 026,42	702,47	323,95
2003	"	Extension foyer handicapés KERNEVEL	C.D.C. PARIS	15	V	67 672,42	solde			
2003	"	Extension foyer handicapés KERNEVEL	C.D.C. PARIS	15	V	45 331,17	solde			
2010	"	9 logements Lotissement de Kerrest	C.D.C. PARIS	50	V	46 470,00	36 167,97	1 144,67		1 144,67
2010	"	18 logements Lotissement Kerrest	C.D.C. PARIS	50	V	216 860,00	179 467,47	5 341,79		5 341,79
2010	"	20 logements Villeneuve Cador	C.D.C. PARIS	50	V	30 980,00	25 638,23	763,11		763,11
2015	"	logements de fonction gendarmerie	C.D.C. PARIS	40	2,65	1 499 042,00	1 405 932,01	58 763,73	33 742,37	25 021,36
2015	"	logements de fonction gendarmerie	C.D.C. PARIS	50	2,65	344 164,00	329 343,36	11 902,07	7 904,24	3 997,83
1981	SA, HLM "LE FOYER D'ARMOR"	Const, HLM Rulan Vian	"	37	V	33 035,70	solde			
1981	"	"	"	37	V	807 613,91	solde			
1984	"	HLM Rulan Vian	"	32	V	115 586,84	solde			
1987	ESPACIL HABITAT	Logements P.A.B.	C.D.C. PARIS	34	V	6 269,02	1 064,29	489,23	148,34	340,89
1998	"	"	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	19	5,18	338 326,08	50 606,09	27 332,31	2 668,07	24 664,24
1998	"	"	"	19	5,18	926 879,00	138 640,56	74 879,66	7 309,44	67 570,22
2002	OPAC QUIMPER CORNOUAILLE	Logements rue des Roses et rue de la Métairie	C.D.C. PARIS	35	V	857 366,86	589 442,78	42 807,94	20 335,78	22 472,16
2002	"	"	C.D.C. PARIS	50	V	94 863,69	79 946,93	4 030,17	2 758,18	1 272,00
2011	"	Construction de 8 logements Résidence de l'Aven	C.D.C. PARIS	40	V	75 924,00	72 884,14	2 323,51	1 905,85	417,66
2011	"	"	C.D.C. PARIS	40	V	683 310,00	629 030,68	24 615,03	16 354,80	8 260,23
2011	"	"	C.D.C. PARIS	50	V	75 924,00	71 375,95	1 930,59	1 284,77	645,82
2011	"	"	C.D.C. PARIS	40	V	683 310,00	611 909,56	21 157,91	11 014,37	10 143,54
2011	"	Construction de 5 logements Résidence de l'Aven	C.D.C. PARIS	50	V	146 351,00	140 488,78	5 172,10	4 003,93	1 168,17
2011	"	"	C.D.C. PARIS	40	V	560 405,00	520 944,37	22 492,54	14 846,91	7 645,63
2011	"	4 Logements Kernével	C.D.C. PARIS	40	1,60	344 022,00	320 522,98	12 474,04	4 327,06	8 146,98
2011	"	4 Logements Kernével	"	50	1,60	106 006,00	100 261,67	3 358,88	1 353,53	2 005,35
2002	ARMORIQUE HABITAT	Logements Place Gal de Gaulle	C.D.C. PARIS	35	V	170 768,11	117 403,59	8 526,38	4 475,96	255,98
2002	"	Logements Place Gal de Gaulle	C.D.C. PARIS	50	V	19 090,51	16 088,58	811,04	555,06	255,98
2003	"	Logements Place Gal de Gaulle	C.I.L.A. LANDERNEAU	25	1,50	10 000,00	5 264,40	482,63	78,97	403,66

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE ET CONTRACTES PAR DES COLLECTIVITES OU ETABLISSEMENTS PUBLICS POUR BP 2019

Année encaissement	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme Prêteur	Durée en F/R/V en année	Taux Appliqué	dette en capital à l'origine gine	dette en capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité	Intérêts	Capital
	Totaux des emprunts					2 267 544,11	1 608 893,63	129 564,94	53 497,91	76 067,03
2005	<i>Syndicat de Voirie</i>	"	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	15	3,58	33 200,00	5 359,97	2 824,75	282,89	2 541,86
2014	"	"	CREDIT MUTUEL	5	1,60	13 280,00	1 992,00	2 714,43	58,43	2 656,00
2015	"	"	CREDIT MUTUEL	5	1,18	13 280,00	4 737,24	2 739,04	75,57	2 663,47
2016	"	"	CREDIT MUTUEL		0,60	17 430,00	8 780,31	3 541,17	65,72	3 475,44
2016	"	"	CREDIT MUTUEL		0,89	4 814,00	3 494,48	624,10	34,38	589,72
2017	"	"	CREDIT AGRICOLE		0,76	21 580,00	18 882,50	2 885,07	187,57	2 697,50
2017	"	"	CREDIT AGRICOLE		0,76	4 814,00	4 212,25	666,81	65,06	601,75
1999	<i>Maison de Retraite</i>	Restructuration	CREDIT FONCIER	20	4,55	129 581,66	18 792,56	9 936,74	751,76	9 184,99
2003	"	Restructuration	C.D.C PARIS	20	V	279 564,45	47 246,62	19 821,08	1 415,31	18 405,78
2009	<i>Mutualité du Morbihan</i>	Construction d'une M.A.S.	C.D.C PARIS	40	3,46	1 414 670,50	1 200 402,65	69 438,78	40 639,35	27 836,30
2009	"	"	"	35	3,43	335 329,50	294 993,05	15 336,62	9 921,88	5 414,24

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2019

LIBELLE DES EMPLOIS	EFFECTIF THEORIQUE	EFFECTIF POURVU
<u>EMPLOIS DE TITULAIRES OU STAGIAIRES</u>		
<u>Filière Administrative</u>		
Directeur Général des Services de 2000 à 10 000 habitants	1	1
Attaché Principal	2	2
Attaché	1	0
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	3	3
Rédacteur	1	0
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	4	4
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	4	3
Adjoint Administratif	3	3
<u>Filière Technique</u>		
Ingénieur Principal	1	1
Ingénieur	1	1
Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	2	2
Technicien	1	1
Agent de Maîtrise Principal	2	1
Agent de Maîtrise	1	1
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	18	18
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	13	8
Adjoint Technique	16	12
<u>Filière Sociale</u>		
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	8	8
<u>Filière Culturelle</u>		
Bibliothécaire	1	1
Assistant de Conservation Principal de 2 ^{ème} classe	1	1
Adjoint du Patrimoine	1	1
<u>Filière Police Municipale</u>		
Chef de Service de Police Municipale	1	1
<u>Filière Animation</u>		
Animateur Principal de 1 ^{ère} classe	1	1
Animateur Territorial	2	2
Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	1	1
Adjoint d'Animation	6	4
<u>Filière Sportive</u>		
Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal de 1 ^{ère} classe	1	1
TOTAL	97	82

COMMUNE DE
ROSPORDEN

BUDGET PRIMITIF

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/01/2019

LIBELLE DES EMPLOIS	EFFECTIF THEORIQUE	EFFECTIF POURVU
<u>EMPLOIS DE NON TITULAIRES</u>		
<u>Filière Administrative</u>		
Chargée de mission – catégorie A		1
Adjoint administratif principal de 2ème classe		2
Adjoint Administratif		1
<u>Filière Technique</u>		
Adjoint Technique – CDD - Article 3 1° : entretien – écoles		5
Adjoint Technique occasionnel ou de remplacement		4
Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe		1
<u>Filière Animation</u>		
Animateur		3
Adjoint d'Animation - CDD - Article 3 1° : TAP – périscolaire		8
TOTAL		25

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Maire de Rosporden,
A Rosporden, le 18/12/2018
Le Maire de Rosporden,



Nombre de membres en exercice : 28
 Nombre de membres présents : 20
 Nombre de suffrages exprimés : 28
 VOTES : Pour : 24
 Contre : 4
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session Ordinaire.
A Rosporden, le 18/12/2018

REÇU à la PREFECTURE
du FINISTÈRE le

Date de convocation : 12/12/2018

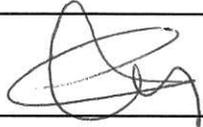
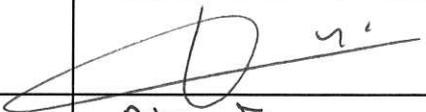
03 JAN. 2019

Les membres du Conseil Municipal,

LOUSSOUARN Michel	
GUERNALEC Michel	
JAMET Marie-Thérèse	
CLOAREC Jean-Marie	
MICOUT-PICARD Marine	
FRENAY Bernard	
LE MOAL Karen	
FEAT Raymond	Absent Procuration M. GUERNALEC
LE BIHAN Marie-Madeleine	
RANNOU Jacques	
COCHENNEC Claude	Absente Procuration M. FRENAY
DREO Julien	Absent Procuration Mme JAMET
RICHARD Anita	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

MAO Denis	
GEORGES Michel	
MORVAN Pierig	
TAMIETTI Tiphaine	Absente Procuration M. LOUSSOUAREN
TANNEAU Tugdual	
NIOCHE Françoise	
PROTAT Jean-Michel	Absent Procuration M. GEORGEJ
GUILLOUARD Cécile	
BENHENNI Djelloul	
PORODO Patrice	Absent Procuration M. RANNOU
MOREAU-PETIT Véronique	
SALOMON Andrée	Absente
BANIEL Pierre	
MASSUYEAU Christine	Absente Procuration M. PLESSIX
PLESSIX Stéphane	
MOREAU Isabelle	Absente Procuration M. BANIEL

Certifié exécutoire par le Maire de Rosporden, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Rosporden, le

